



**Position des *Amis de la Terre* sur
la Politique Agricole Commune**

Contact : Les Amis de la Terre
Tel : 01 48 51 18 93
Email : cedric.cabanne@amisdelaterre.org



Sommaire

1. La productivité à tout prix	page 3
2. Les effets pervers du modèle agricole actuel	page 4
2.1. Pollution & pénurie d'eau	page 5
2.2. Sols dénudés et terres abîmées	page 5
2.3. Pollution de l'air, couche d'ozone et effets de serre	page 5
2.4. Destruction de la biodiversité	page 6
2.5. Impact sur la chaîne alimentaire	page 6
2.6. Le phénomène de déprise en milieu rural	page 6
2.7. L'impact négatif de la PAC sur les pays en développement	page 7
2.7.1. L'obsession de l'exportation	page 7
2.7.2. Des barrières commerciales injustes	page 8
2.7.3. L'empreinte écologique	page 8
2.8. Protection des animaux	page 9
3. Une réforme élargie aux PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale)	page 10
4. Les principes fondamentaux d'une nouvelle Politique Agricole Commune	page 10
4.1. Le principe du pollueur-payeur	page 11
4.2. Le principe de précaution	page 11
4.3. La transparence	page 11
5. Les objectifs d'une nouvelle PAC	page 11
6. De nouveaux instruments	page 12
6.1. Eco-Conditionnalité : des normes agricoles minimales pour les aides à l'agriculture	page 12
6.2. Quand le local soutient la diversité locale	page 13
6.3. Davantage de fonds pour le développement rural	page 14
6.4. Réformer l'impôt en internalisant les coûts environnementaux	page 15
6.5. Le moratoire sur les OGM	page 15
6.6. Transparence & étiquetage	page 15
6.7. Garantir le droit des agriculteurs à conserver, échanger et reproduire les semences et de conserver les géniteurs pour le bétail	page 16
6.8. Subventions aux petites exploitations durables plutôt qu'aux grandes exploitations	page 16
6.9. Limiter le pouvoir de l'industrie agroalimentaire	page 16
6.10. Un processus d'adhésion équitable pour les nouveaux membres de l'UE	page 17
6.11. Stimuler le développement durable et la sécurité alimentaire à travers le monde	page 17
6.11.1 Les exportations	page 17
6.11.2. La souveraineté alimentaire	page 17
6.11.3. L'accès au marché	page 18

Alimentation et agriculture : Il est temps de choisir !

Pour une Politique Agricole Commune conciliant durabilité, qualité et développement local

Les impacts environnementaux de l'agriculture intensive sont connus depuis longtemps. Partout, L'Union Européenne est confrontée à la pollution de son environnement, au phénomène de déprise et au manque alarmant d'aliments sûrs et sains. L'impact des pratiques intensives se ressent au niveau des terres, des cours d'eau ; sur la faune et la flore ; dans les pays du nord comme des pays en développement. Si la politique agricole européenne reste figée sur la productivité et l'exportation, elle risque d'ébranler ses propres fondations du fait de la baisse continue de la population rurale, la perte de la fertilité des sols, la perte de biodiversité et l'accumulation de produits chimiques et de nitrates dans les eaux et les sols.

La politique agricole commune (PAC) est l'une des forces motrices d'un système non-durable. Elle doit cesser de récompenser les pratiques agricoles destructives pour encourager des pratiques agricoles durables. La Commission Européenne et les Etats Membres doivent saisir l'opportunité de la révision à mi-parcours de la PAC¹, pour s'engager l'agriculture dans une démarche durable.

Pour Les Amis de la Terre, une réforme ciblée et fondamentale de la politique actuelle de l'U.E. (Union Européenne) et du système de subventions sont nécessaires pour favoriser la durabilité et la diversité de l'agriculture. Au regard des dégâts que le système actuel provoque, il est impensable d'attendre : c'est maintenant qu'il faut évoluer.

1. La productivité à tout prix

La politique agricole commune a été créée en 1958 afin d'assurer la sécurité alimentaire de l'Europe en augmentant la productivité de son agriculture. En 1970, l'Europe produit autant de produits agricoles qu'elle n'en consomme. L'approvisionnement alimentaire (l'objectif principal du PAC) est atteint. Depuis, la politique agricole connaît peu de changements. Malgré une timide démarche réformatrice formulée dans les années 1990's, l'objectif reste *"d'accroître la productivité agricole en promouvant le progrès technique [...] et l'utilisation optimale des facteurs de production, en particulier la main-d'œuvre"*².

Le système défini par la PAC n'a pas réussi à s'adapter aux nouveaux besoins de l'agriculture en Europe. Son unique axiome demeure la productivité. Il faut définir de nouveaux objectifs : Durabilité, Qualité et Diversité locale.

En 1999, la PAC a dépensé près de 65 % de ses fonds sur des aides directes (paiements à l'hectare, paiements par tête de bétail, aides à la production), près de 27 % pour soutenir le marché et environ 7 % seulement sur le deuxième pilier de la PAC qui comprend des mesures

¹ à partir de 10 Juillet 2002 : remise du rapport du commissaire européen Fischler chargé de l'Agriculture.

² Article 33 (ex-Art. 39) du Traité CE



pour le développement rural et environnemental. Par conséquent, plus de 90 % du budget de la PAC favorise fortement les grandes fermes industrielles à production élevée, puisque les paiements dépendent de la production, du nombre d'animaux et du nombre d'hectares. Le système de subvention encourage activement les agriculteurs à maintenir des modèles d'agriculture intensive - modèles qui créent des problèmes environnementaux et des inégalités sociales entre les agriculteurs.

Les promesses de la Commission et des Etats-membres -en matière d'agriculture durable- ne correspondent pas aux actions réellement entreprises. Les impacts environnementaux et sociaux de la PAC ont été abordés maintes fois par le Conseil des Ministres de l'Agriculture et par la Commission européenne : un nombre négligeable d'engagements³ a été mis en œuvre. Une succession de petites réformes au lieu d'une réforme fondamentale et d'une nouvelle direction pour l'agriculture européenne ont valu à l'Europe une politique agricole et incohérente.

En fait, l'objectif de ces réformes est l'abaissement des prix jusqu'au niveau du marché mondial ; au bénéfice de l'industrie agroalimentaire qui achète ainsi les matières premières à moindre coût ; au détriment du contribuable fortement sollicité.

La logique privilégierait plutôt des prix garantissant une agriculture durable et un niveau de vie décent pour les agriculteurs.

L'agriculture est fondamentalement multi-fonctionnelle. Son rôle n'est pas simplement de produire de l'alimentation, elle a aussi une forte influence sur la nature des économies locales, les groupes sociaux et les écosystèmes. Elle contribue à la viabilité socio-économique des zones rurales ainsi qu'à la gestion des ressources environnementales. Parmi les autres fonctions d'un système agraire viable, on pense à l'approvisionnement en eau et la maîtrise des crues, le recyclage et la fixation des éléments nutritifs, la formation de sol. Comme autres fonctions de l'agriculture, on dénombre les pratiques sociales et culturelles des communautés paysannes, l'entretien et la valeur esthétique des paysages, la dimension « loisir » que revêtent les territoires agricoles pour les populations citadines.

Une agriculture durable est capable de fortifier ces fonctions « non-productives » de l'agriculture.

2. Les effets pervers du modèle agricole actuel

Les impacts environnementaux de l'agriculture intensive sont nombreux . En insistant sur la productivité on a favorisé les monocultures et l'élevage de quelques races au détriment de systèmes agraires diversifiés, du maintien de la biodiversité et de la qualité de l'alimentation. L'ESB, les dioxines, la contamination des produits par les antibiotiques et les substances agrochimiques, la perte de biodiversité et la pollution environnementale constituent des indicateurs particulièrement marquants de cette logique de production.

³ F.e. pendant le Sommet de Vienne en 1998



2.1 Pollution et pénurie d'eau

L'agriculture intensive est un facteur de pollution majeur pour l'eau. Le phosphore et l'azote provoquent en particulier l'eutrophisation des eaux superficielles. La qualité des eaux souterraines est aussi affectée par les concentrations accrues de nitrates et de pesticides provenant de l'agriculture. En Europe du Sud, la pénurie d'eau engendrée par l'extraction des eaux souterraines est un problème majeur. Ce problème a été aggravé par la PAC qui accorde des primes à l'irrigation.

2.2 Sols dénudés et terres abîmées

La qualité de la terre et du sol pâtit aussi de l'agriculture intensive. La productivité des terres agricoles en Europe a dramatiquement baissé au cours des dernières décennies. En Europe du Sud, ce phénomène est un facteur de désertification. En Europe du Nord, afin de maintenir la productivité, les variétés hybrides cultivées doivent être remplacées tous les 4 à 5 ans par une variété hybride plus sophistiquée. Plus de la moitié des terres d'Europe a été érodée par l'eau et un cinquième érodé par le vent⁴. La salinisation engendrée par la surexploitation des ressources en eau, et la compaction des sols engendrée par le surpâturage compromettent durablement l'usage de la terre.

2.3 Pollution de l'air, couche d'ozone et effet de serre

La production et le commerce international de produits alimentaires consomment plus de combustibles fossiles que tout autre secteur industriel⁵. Les kilomètres parcourus au cours de la production, du traitement et de la distribution d'aliments au réchauffement global et à la pollution de l'air illustrent une réalité : l'agriculture est une source importante de polluants de l'air. De plus, l'élevage intensif de bétail dégage des oxydes d'azote et de l'ammonium. Le méthane et les oxydes nitreux dégagés par l'agriculture intensive sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement global. La production d'engrais azotés demande de grandes quantités d'énergie, ce qui déséquilibre le climat. Le bromure de méthyle, encore utilisé dans certaines parties d'Europe, contribue à l'appauvrissement de la couche d'ozone.

La folie des « kilomètres alimentaires »

Au cours des 30 dernières années, les exportations des Etats Membres de l'UE ont augmenté de 164% à 1340%. Entre 1968 et 1998, la production alimentaire mondiale a augmenté de 84%. Au cours de la même période, le commerce alimentaire international a augmenté de 182%. En une année, l'Angleterre importe 61 400 tonnes de volaille des Pays-Bas et exporte 33 100 tonnes de volaille vers les Pays-Bas. Au cours d'une période donnée,

⁴DGVI/DGXI/Eurostat 1999. *Agriculture, Environment, Rural Development: facts and figures – A challenge for agriculture*, Bruxelles

⁵ Colin Hines, *Localization, A Global Manifesto*, Earthscan, Londres, 2000, p. 209



l'Angleterre importe 240 000 tonnes de porc et 125 000 tonnes de mouton, et exporte 195 000 tonnes de porc et 102 000 tonnes de mouton.⁶

2.4 Destruction de la biodiversité

La biodiversité des écosystèmes naturels a été remplacée par des systèmes simplifiés constitués de quelques mono-cultures intensives (maïs, blé, colza, soja par exemple). On estime ainsi que les plupart des aliments sont issus d'une base génétique de plus en plus étroite. Du fait de la tendance mondiale à privilégier un nombre restreint d'espèces, on estime que 75% de la diversité génétique des cultures agricoles a été perdu depuis 1900⁷. L'eau et l'air pollués, la destruction des habitats naturels et l'utilisation de pesticides ont aussi un impact dramatique sur la biodiversité européenne.

Rien qu'au Royaume-Uni, 170 espèces indigènes ont disparu au cours de ce siècle. Entre 1975 et 1995, la surface des herbages a diminué de 12%. La plupart d'entre eux ont été labourés pour cultiver du maïs-fourragère et d'autres cultures, avec un impact réel sur l'entretien de la biodiversité locale.⁸

Les oiseaux en ont particulièrement souffert: au Royaume-Uni, la population de neuf espèces a diminué de plus de 50% entre 1970 et 1995 ; un grand nombre de ces espèces éteintes contribuaient, directement ou indirectement, à la lutte antiparasitaire.

2.5 Impact sur la chaîne alimentaire

Les pratiques agricoles intensives ont également un effet sur la santé humaine. Le lien entre l'apparition de pathologies et l'utilisation de produits phytosanitaires, y compris certaines substances chimiques perturbatrices d'hormones, ont été établies : allergies, atteintes au cerveau¹⁰, infertilité. Ces substances chimiques sont souvent associées à d'autres, créant des *cocktails* dont les effets n'ont pas encore été étudiés¹¹.

Les maladies telles que l'E.S.B. illustrent les corrélations qui existent entre santé et élevage intensif et accusent un système alimentaire d'origine animal. De même, la concentration des animaux et le manque d'hygiène des fermes animales intensives en font des "havres pour la maladie"¹². Enfin, l'utilisation très répandue d'antibiotiques sur les animaux fermiers provoquent le développement de résistance aux antibiotiques chez certaines bactéries pathogènes.

2.6 Le phénomène de déprise en milieu rural

⁶ Caroline Lucas: *Stopping the great food swap: relocalising Europe's food supply*.

⁷ ONUAA (2002) *Food Security and the Environment*. ONUAA, Rome.

Disponible au: www.fao.org/worldfoodsummit/fsheet/environment.pdf.

⁸ DGVI/DGXI/Eurostat 1999. *Agriculture, Environment, Rural Development: facts and figures – A challenge for agriculture*, Bruxelles

⁹ DGVI/DGXI/Eurostat 1999. *Agriculture, Environment, Rural Development: facts and figures – A challenge for agriculture*, Bruxelles

¹⁰ John Humphrys "These Toxic Times" dans *The Great Food Gamble* Londres, Hodder & Stoughton, 2001 p 48.

¹¹ idem

¹² Dr Tim O'Brien "Factory Farming and Human Health" Hants, *Compassion in World Farming Trust*, 1997 p 1.



En plus des problèmes écologiques et sanitaires, la PAC a augmenté les inégalités entre les agriculteurs. Environ 70% des fonds de la PAC sont alloués à 20% des plus grandes fermes d'Europe¹³. Alors que les petits agriculteurs et les agriculteurs des zones les moins favorisées sont de moins en moins capables de maintenir leur exploitation..

Au cours des dernières 25 années, les effectifs agricoles européens sont tombés de 13 millions à un peu plus que 7 millions aujourd'hui. Dans la plupart des pays européens et en particulier dans le sud de l'Europe - l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce - la population rurale active a été fortement réduite depuis les années 1950.

Moins de fermes, moins d'emplois et une agriculture à grande échelle ont engendré de la précarité et la disparition de nombreux services en milieu rural. Là où les communautés prospéraient, les zones rurales sont abandonnées. En Espagne, 1131 petits villages ont disparu au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Les jeunes en particuliers ne voient pas d'avenir dans l'agriculture et quittent les campagnes. Avec les politiques de rationalisation économique de l'industrie alimentaire et le système de subventions de la PAC, il est de plus en plus difficile pour les populations rurales d'être de maîtriser leurs stratégies productives et sociales.

La reine d'Angleterre est l'une des plus grandes bénéficiaires des subventions de la PAC. Le plus grand éleveur de bœuf du *Land* allemand de Mecklembourg-Poméranie Occidentale (qui exploite une ancienne ferme collective de la RDA) reçoit à lui seul autant de primes que les 900 et quelques unités d'élevage de bœuf¹⁴.

2.7 L'impact négatif de la PAC sur les pays en développement

Le modèle agricole de l'UE impose de diverses façons aux pays en voie de développement, des exportations excessives, des barrières commerciales injustes en plus du contrôle de leur ressources environnementales.

2.7.1 L'obsession de l'exportation

Les subventions pour l'exportation et la surproduction européenne ont un impact négatif sur les pays en développement. Les surplus de production exportés vers les nations les plus pauvres entretiennent la faiblesse des cours agricoles. Le mécanisme des subventions à l'exportation, menace directement la sécurité alimentaire et bloque l'économie des pays en développement. Les producteurs de ces pays, ne pouvant concurrencer les pays du nord perdent leurs exploitations. Ainsi, les prix subventionnés des importations de porc européen vers la Côte d'Ivoire sont trois fois moins élevés que les coûts de production du porc dans ce pays. Même mécanisme pour les exportations européennes de bœuf vers l'Afrique de l'Ouest ; des surplus laitiers vers l'Inde et la Jamaïque : ces pratiques concurrencent les producteurs locaux qui ne peuvent s'aligner aux prix européens.

¹³ Discours du Commissaire Fischler novembre 22, 2001, *European Voice Conference*

¹⁴ *European Communities, Economic and Social Committee*, 18 février 2002, ébauche de commentaires sur la future PAC, p 12 Rapporteur: Lutz Ribbe



Enfin, l'exportation de produits agricoles à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur (le *dumping*), tire les cours des matières premières agricoles vers le bas.

- Les USA et l'UE représentent près de la moitié des exportations mondiales de blé. Les prix d'exportation sont respectivement de 46% et 34% en dessous des coûts de production.
- L'UE est le plus grand exportateur mondial de lait écrémé en poudre. Ses prix d'exportation représentent environ la moitié des coûts de production. L'UE est le plus grand exportateur mondial de sucre blanc. Les prix d'exportation représentent un quart des coûts de production¹⁵.
- En Europe, les **subventions aux exportations** ont baissé. En 1999, près de 5.6 milliards d'euros ont été dépensés en primes d'exportation directes (14% du budget de la PAC); en 1991 plus de 10 milliards d'euros ont été dépensés en primes d'exportation directes (33% du budget de la PAC¹⁶).

Dans une certaine mesure, les **subventions aux exportations** ont été remplacées par le « *dumping* » camouflé. Les paiements directs de la PAC (soutien au revenu) et une partie des Fonds Structuraux de l'UE donnent aux agriculteurs de l'UE - tout comme les primes directes pour l'exportation - un avantage concurrentiel qui contribue à abaisser les prix, aux dépens des agriculteurs dans les pays en développement.

2.7.2 Des barrières commerciales injustes

Les politiques d'accès au marché de l'UE sont pernicieuses pour les pays en développement car elles imposent des mesures augmentant les tarifs sur les produits transformés (comme le café ou le cacao). Ce système « d'échelle tarifaire » enferme les pays en développement dans leur rôle d'exportateurs de matières premières.

2.7.3 L'empreinte écologique

Dans le monde, un cinquième des ménages assure 86% de la consommation alors que le cinquième le plus pauvre assure un minuscule 1.3%. Le cinquième le plus riche consomme 45% de la viande et du poisson, alors que le cinquième le plus pauvre n'en consomme que 5%. Un cinquième du monde consomme 58% de l'énergie totale ; le cinquième le plus pauvre, moins que 4%.¹⁷

La distribution inéquitable des ressources environnementales crée deux dynamiques : l'utilisation excessive de ressources par les plus riches et le manque de ressources pour les plus pauvres. Les configurations commerciales actuelles renforcent la tendance. L'UE utilise de grands espaces de terres dans les pays en développement pour maintenir son système d'élevage intensif.

¹⁵ Oxfam/Novib: *Rigged Rules and Double Standards, Make Trade Fair*, 2002, p. 115

¹⁶ Bureau européen de recherche, Paul Goodinson: "The CAP Dimension", 2001, p.3

¹⁷ PDNU, *Human Development Report*, 1998, p.2



Le soja cultivé à grande échelle au Brésil favorise la déforestation. Ces graines sont cultivées principalement pour l'exportation à l'Europe, où elles sont utilisées comme alimentation animale pour l'élevage industriel de bétail. Cependant, tous les éléments nutritifs de cette alimentation ne sont pas absorbés par le bétail. On les retrouve aussi dispersés à travers les campagnes sous la forme de fumier, qui sature et pollue les sols ainsi que les eaux (de surfaces et les eaux souterraines) de nitrates et des phosphates. En revanche, la valeur nutritive des terres brésiliennes s'épuise, ce qui engendre l'érosion et la stérilisation des sols ainsi que la déforestation. En outre, le bétail n'assimile pas efficacement ce type d'alimentation : beaucoup de protéines sont ainsi perdues. Enfin, pour inciter à consommer de la viande en Europe, on produit beaucoup en mobilisant les importantes réserves foncières dans les pays du sud ... que l'ont utilise aux dépens de la production alimentaire locale.

Les ressources halieutiques sont surexploitées et exportées pour satisfaire la demande des industriels en alimentation animale et en huiles. Dans 40 pays en développement, près d'un milliard de personnes, risquent de perdre l'accès au poisson alors que cet aliment représente leur principale source de protéine. La pêche intensive - alimentée par les demandes d'exportation pour l'alimentation animale et les huiles - épuise les stocks halieutiques.¹⁸

2.8 Protection des animaux

Les conditions d'élevage intensif compromettent sévèrement le bien-être des animaux.

Le surpeuplement ne permet pas un comportement démographique optimal. Les animaux développent des déformations à cause de conditions de stabulation inappropriées et des mauvaises pratiques d'élevage.

On provoque aussi de l'anémie chez veaux, pour produire une viande plus claire.

Quant aux conditions de stabulation qui favorisent le développement de maladies, on y pare en donnant aux animaux des *cocktails* de médicaments et d'antibiotiques¹⁹.

En 2001, la PAC a donné 10,7 milliards d'euros aux éleveurs. 15% du budget de la PAC sont ainsi dépensés pour soutenir la production de bœuf et de veau. Les subventions de la PAC favorisent les mauvais traitements que subissent les animaux au cours de leur transport ; hors et au sein de l'UE²⁰.

Enfin, bien que les producteurs de volaille et de porc ne soient pas éligibles pour un soutien direct de leur revenu, ils profitent des faibles prix des céréales (depuis la réforme de la PAC en 1992) et des importations bon marché exemptes de droits (comme le soja). Les producteurs de volaille et de cochons profitent aussi de primes directes pour l'exportation.

¹⁸ PDNU, *Human Development Report*, 1998, p.5

¹⁹ Dr Tim O'Brien "Factory Farming: The Global Threat" Hants, *Compassion in World Farming Trust*, 1998.

²⁰ Information de campagne du Eurogroupe pour la Protection des Animaux "Live Animal Transport" disponible en ligne au <http://www.eurogroupanimalwelfare.org/campaigns.html>



En 1999, L'UE a dépensé 110 millions d'euros pour subventionner les exportations de volailles, concurrençant les producteurs des pays en développement. Les exportations de viande de porc vers l'Europe Centrale et de l'Est ont également été financées par les primes d'exportation de la PAC.

3. Une réforme élargie aux PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale)

Si le système actuel de subventions est transféré sans réforme fondamentale aux Pays d'Europe Centrale et Orientale en cours d'adhésion à l'Union Européenne, les problématiques environnementales et sociales de la PAC seront exportés en direction des nouveaux Etats-membres.

En Pologne, 25 % de la force de travail polonaise travaille dans l'agriculture et produit 5.5 % du PNB²¹. D'un point de vue purement économique, l'agriculture polonaise est donc un secteur très inefficace. Par contre, son style de production est beaucoup plus écologique. La ferme polonaise moyenne utilise peu de matériaux (produits phytosanitaires, équipement), peu d'énergie (engrais, essence), et ses méthodes de production demandent beaucoup de main d'œuvre. L'adoption des pratiques agricoles de l'UE intensifierait l'agriculture par des formes industrialisées de production, avec une utilisation accrue de matériel et d'énergie et une utilisation réduite de main d'œuvre. Sur la base de la moyenne d'emplois agricoles de l'UE15, la force polonaise agricole tomberait de 4 millions à 800.000, laissant 3.2 millions personnes sans emploi et créant d'énormes problèmes sociaux. Une transition vers l'agriculture intensive serait un désastre écologique pour le paysage et la biodiversité polonaise. Beaucoup d'espèces déjà éteintes dans les états membres de l'UE existent encore dans l'Europe Centrale et de l'Est.

Les programmes actuels d'Adhésion à l'UE ne stimulent pas les alternatives au modèle agricole actuel dont l'agriculture biologique ou les produits de terroir. Les programmes agri - environnementaux ne sont pas considérés comme une option viable pour le développement des zones rurales. Il n'y a ni fond pour l'éducation des agriculteurs sur l'agriculture durable, ni prise de conscience politique. Les fonctionnaires de l'UE impliqués dans le processus de négociation pour la pré-adhésion ne semblent avoir aucun intérêt à les encourager. Au contraire, il semble que les politiques agricoles dans les pays en cours d'adhésion se concentrent sur l'agriculture intensive et sur une baisse du nombre de personnes employées par le secteur primaire. Les agriculteurs de ces pays ne pourront probablement pas faire concurrence aux agriculteurs et à l'industrie subventionnés de « l'UE 15 », impliquant à terme abandon des pratiques agricoles spécifiques et abandon des exploitations.

4. Les principes fondamentaux d'une nouvelle politique agricole et alimentaire

Les principes suivants doivent être intégrés à la **politique agricole commune**:

²¹ BUND/FoEE: *Billions for Sustainability? EU Regional Policy and Accession*, p. 16

4.1 Le principe du pollueur payeur

Le principe du pollueur payeur, responsabilise les acteurs qui provoquent des dégâts environnementaux et sanitaires. Ce principe devrait s'appliquer systématiquement au secteur agricole où des impôts et des prélèvements obligatoires (par exemple, sur les pesticides et les engrais) constitueraient un indicateur pertinent pour aider les agriculteurs à évaluer l'impact de leurs pratiques agricoles. D'autre part, les coûts environnementaux agricoles devraient être internalisés dans les prix des produits alimentaires.

La politique agricole actuelle dissimule des coûts non pris en compte dans la définition des prix. Par conséquent, les produits de l'agriculture intensive ont un avantage économique artificiel sur les produits provenant d'une agriculture durable. Le public paye à répétition pour les dégâts environnementaux engendrés par des mauvaises méthodes de production en finançant les « réparations » de l'environnement et en assumant la faible offre en aliments sains. Les coûts internalisés, devraient encourager des modes de production agricole durable.

4.2 Le principe de précaution

Les substances pour lesquelles on a de bonnes raisons de penser qu'elles sont nocives pour la santé humaine ou l'environnement (les produits phytosanitaires et les antibiotiques), devraient être progressivement éliminées. Il faut en outre, développer davantage d'études épidémiologiques pour définir l'impact de l'exposition aux substances chimiques, les organismes génétiquement modifiés sur la santé humaine et animale.

4.3 La transparence

La transparence dans la chaîne alimentaire doit être obligatoire et s'exercer non seulement au niveau de la filière, mais également en amont : au niveau de l'industrie agrochimique (engrais, pesticides et alimentation animale).

5. Les objectifs d'une nouvelle PAC

La Politique Agricole Européenne doit être structurellement et rapidement réformée. **Durabilité, qualité et diversité locale** - plutôt que productivité et promotion des exportations - doivent devenir les piliers d'une nouvelle PAC. Pour Les Amis de la Terre, les objectifs d'une nouvelle PAC sont :

- La promotion de modes de production écologiquement responsables, assurant une utilisation durable des ressources environnementales
- La préservation et l'entretien des ressources environnementales (eau, sol, biodiversité)
- Un accès à des aliments sûrs, sains et nourrissants (aliments sans OGM ou pesticides), pour tout le monde et à un prix équitable



- La promotion des produits locaux pour rapprocher la consommation et la production, et raccourcir ainsi les distances entre la ferme et les assiettes.
- La préservation des méthodes de production locales et régionales traditionnelles et le maintien de la diversité des productions
- La préservation et la reconstruction d'un environnement rural viable socialement, écologiquement et économiquement
- Des prix représentatifs du coût véritable d'une production durable au sein de l'UE
- Des conditions sociales, sanitaires et de sécurité décentes pour les agriculteurs, la main d'œuvre agricole et en particulier pour les travailleurs saisonniers, quelle que soit leur pays d'origine.
- Des conditions équitables pour les états en cours d'adhésion
- Des conditions de commerce justes (équitables) avec les pays en dehors de l'UE surtout les pays en développement
- Une plus grande attention doit être portée aux conditions d'élevage des animaux

6. De nouveaux instruments

L'objectif principal de la politique agricole européenne doit être de favoriser l'agriculture durable pour le marché domestique de l'UE afin de fournir aux consommateurs une alimentation saine et sûre. Il faut pour cela une réorientation fondamentale de la PAC. Selon Les Amis de la Terre, les mesures politiques suivantes sont essentielles pour une nouvelle PAC :

6.1. Eco-Conditionnalité: des 'normes agricoles minimales' pour les aides à l'agriculture

La grande majorité des fonds de la PAC continue à être dépensée sans souci de la performance écologique de l'agriculture. Aujourd'hui, même les agriculteurs qui ne respectent pas des normes environnementales, continuent à recevoir les subventions de la PAC. Ceci doit cesser. L'éco-conditionnalité devrait être obligatoire et appliquée dans une logique de réduction ou d'annulation des soutiens versés aux agriculteurs s'ils ne satisfont pas des critères environnementaux et sociaux. Des paiements PAC soumis aux performances écologiques des agriculteurs signifieraient clairement que les dégâts environnementaux agricoles ne sont plus tolérés.

Pour être efficaces, les aides ne doivent être versées qu'aux agriculteurs ayant satisfait à des " normes agricoles minimales " de base. Une prime unique pour toute zone agricole gérée durablement devrait remplacer les primes à l'hectare et par tête de bétails (paiements limités à des catégories spécifiques de cultures et de bétail). Il faudrait aussi des paiements pour des cultures non-éligibles aujourd'hui - telles que les herbages, l'alimentation à base de légumineuses et le pâturage à base de trèfle.



Normes Agricoles Minimales =

Une performance environnementale obligatoire pour les agriculteurs

A. Protection et entretien des sols

- Protection des sols contre l'érosion et les dégradations
- Pas de pratiques culturales qui accélèrent ou augmentent le risque d'érosion

B. Rotation obligatoire des cultures

- Rotation obligatoire des cultures en utilisant les prés ou les cultures fixatrices d'azote (légumineuses et pâturages à base de trèfle)
- Pour limiter les monocultures, un pourcentage maximum de terres alloué est défini pour chaque culture

C. Utilisation réduite d'azote et de phosphate

- Utilisation équilibrée d'engrais (azote et phosphate) basée sur le type de cultures ou la capacité d'absorption de la terre
- Les éleveurs de bétail doivent vendre leur excédent de fumier ou réduire le nombre de têtes de bétail et de volaille

D. Utilisation réduite de pesticides, d'herbicides de fongicides et d'insecticides

- Réduction et optimisation de l'usage des produits phytosanitaires

E. Protection de la biodiversité

- Un pourcentage minimum (15%) des terres agricoles dévolues et réservé aux haies, aux clôtures naturelles et aux cours d'eau
- Pas de cultures OGM et pas de d'alimentation OGM pour les animaux

F. Promotion du bien-être des animaux

- Des normes minimales pour les conditions telles que la surface, l'alimentation , la santé et la possibilité de sortir de l'étable

Les agriculteurs qui adoptent des normes plus élevées pour la performance environnementale ou la protection des animaux devraient être récompensés financièrement. Cette récompense pourrait s'appliquer, entre autres, aux fermes qui pratiquent la stabulation libre (parcours non cloisonnés), à celles qui gèrent des ressources naturelles telles que l'eau, des réserves naturelles ou des paysages de beauté exceptionnelle, aux fermes qui fournissent un avantage social (accès au public/ démarche pédagogique), aux fermes biologiques.

6.2. Quand le local soutient la diversité locale

Les politiques agricoles actuelles encouragent le commerce international et le transport des matières premières agricoles sur de longues distances. Une nouvelle PAC devrait, en revanche, faire une priorité du commerce régional et soutenir les infrastructures locales. Le commerce, aussi global que possible, semble être devenu un objectif politique en soi, mais n'est en fait qu'un outil. A la place de la promotion du commerce international, une orientation entièrement différente est nécessaire. Le nouvel objectif de la PAC devrait, sans nuire aux pays du sud, d'abord favoriser les aliments produits à niveau local, puis de la région géographique avant de se connecter avec des territoires plus éloignés. De la même façon, le commerce d'aliments non cultivables localement devrait s'effectuer, autant que



possible, dans les zones avoisinantes. Enfin, le commerce longue distance devrait être limité aux aliments non disponibles dans la région.

Sur le long terme, la croissance illimitée du commerce et du transport n'est pas viable dans un monde confronté au risque de changement climatique sérieux. D'autant plus que le développement du commerce international favorise essentiellement les firmes multinationales dont les stratégies sont orientées vers le contrôle des ressources environnementales et de la chaîne alimentaire.

Une réduction du commerce de longue distance réduirait aussi les coûts de transport, la pollution atmosphérique, les emballages et l'utilisation de conservateurs chimiques. Le développement local est un outil intéressant pour restaurer le lien social et la confiance entre consommateurs et agriculteurs. La valorisation des systèmes agraires et alimentaires diversifiés peut aider les communautés locales à faire le poids face aux firmes multinationales et améliorer la sécurité alimentaire. Elle favorise enfin une meilleure allocation des ressources locales.

La production animale actuelle dans l'UE, destinée en grande partie à l'exportation, n'est pas durable : elle utilise de grands espaces hors de l'UE pour le fourrage et pollue les sols, l'air et l'eau dans l'UE. L'élevage de bétail doit essentiellement pourvoir à la demande régionale. Dans cette perspective, La PAC devrait donner la priorité à des exploitations agricoles diversifiées, avec un niveau élevé d'autosuffisance alimentaire.

Si le commerce international est nécessaire, il doit cependant perdre sa position privilégiée dans le système politique et financier de la PAC. Pour créer de la durabilité, la priorité sera accordée non plus au commerce international mais au commerce local et régional, aux fermes et aux entreprises alimentaires de petites et moyennes tailles en soutenant les infrastructures locales. Une véritable politique de développement local constituerait un grand pas en avant sur le chemin d'une agriculture et d'une alimentation durables en Europe.

6.3 Davantage de fonds pour le développement rural (2ème pilier de la PAC)

Il faut réformer le deuxième pilier de la PAC pour assurer de meilleurs résultats environnementaux. La plus grande part du budget de Développement Rural doit désormais être attribuée à des programmes agro-environnementaux conçus pour favoriser la protection de l'environnement, la préservation de la nature et une meilleure prise en compte des spécificités locales. Les programmes de Développement Rural, en débloquant des fonds pour une agriculture durable, favoriseraient la qualité et la diversité en valorisant de l'agriculture biologique, les produits de terroir, des programmes pour maintenir les races et les variétés locales, la formation d'agriculteurs à des méthodes agricoles durables, l'orientation de la recherche vers la durabilité des écosystèmes.

Les subventions devraient être particulièrement ciblées sur les agriculteurs qui valorisent les fonctions sociales et environnementales de l'agriculture. Les programmes de Développement Rural devraient enfin stimuler l'emploi rural en offrant des subventions pour l'amélioration des structures agricoles et de l'expertise technique pour les jeunes agriculteurs qui s'établissent à leur compte.

Dans le règlement actuel de l'UE, la modulation permet une réduction du soutien direct aux agriculteurs et l'utilisation de ces fonds pour le développement rural et les mesures agri environnementales. L'idéal est une modulation mise en œuvre, sans qu'elle se fasse au détriment des petits exploitants. En effet, la règle qui prévaut actuellement valorise la taille de l'exploitation : plus la ferme est grande, plus les réductions sont grandes. Il est donc nécessaire de revoir cet axiome en établissant un seuil pour les petites fermes ; l'affectation de fonds ne devant pas menacer la viabilité des fermes les moins favorisées.

L'objectif de la modulation est de redistribuer les fonds vers les régions les plus défavorisées. Le rapport actuel pour le co-financement de projets de développement environnemental et rural par les Etats membres (50%, sauf pour les régions Objectif 1, où il est de 25%) devrait ainsi être réduit pour stimuler la mise en œuvre de la modulation.

6.4 La réforme de l'impôt en internalisant les coûts environnementaux

Une réforme pourrait alléger la fiscalité qui pèse sur le travail en introduisant des taxes sur le transport et la consommation de produits phytosanitaires. Il faudrait introduire puis augmenter progressivement des impôts sur les pesticides et les engrais afin d'internaliser les coûts externes, de minimiser leur utilisation et d'inciter à des méthodes agricoles durables. Des programmes politiques explicites pour la réduction progressive de pesticides doivent être développés.²² Toutes les subventions fiscales aux combustibles fossiles agricoles devraient être progressivement éliminées.

6.5 Le moratoire sur les OGM

Aucune culture génétiquement modifiée ne devrait être approuvée comme culture commerciale tant qu'un certain nombre de questions fondamentales n'a pas été réglé : la contamination des cultures conventionnelles par pollinisation croisée, les impacts à long-terme des OGM sur la santé ainsi que les impacts sociaux et économiques des nouvelles pratiques culturelles induites par les biotechnologies. Il faut aussi traiter la question de la responsabilité en matière de biotechnologie (qui assume le risque biotechnologique ?) et d'une législation pour protéger les consommateurs, les agriculteurs et l'environnement. Des recherches indépendantes sur le génie génétique doivent être menées pour évaluer ses impacts économiques, épidémiologiques et environnementaux.

6.6 Transparence et étiquetage

L'étiquetage et la traçabilité doivent être obligatoires pour tous les aliments du marché communautaire : que les produits soient issus de ce marché ou qu'ils soient importés de pays tiers. Les étiquettes informant le consommateur du pays d'origine et de la méthode de production (utilisation de produits phytosanitaires, condition d'élevage des animaux, par

²² Plusieurs pays ont, par le passé, introduit des prélèvements sur l'azote: la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Autriche. Des impôts sur les pesticides ont été introduits en Italie et dans les pays scandinaves.



exemple) doivent être obligatoires. L'UE doit fournir un soutien financier aux pays en développement, pour les aider à assumer un surcoût supplémentaire .

6.7 Garantir le droit des agriculteurs de garder et de reproduire leurs semences et de conserver des géniteurs pour le bétail

Pour certaines cultures telles que le blé dur, les agriculteurs ne peuvent pas employer leurs semences car ils sont obligés d'utiliser uniquement des graines certifiées pour être éligibles aux subventions de la PAC. Seules sont certifiées les graines disponibles sur le marché. Ainsi, afin d'obtenir les subventions PAC, les agriculteurs sont obligés de recourir aux semences fournies par les coopératives qui vendent le plus souvent des semences (c'est à dire des graines qui ne peuvent pas être sauvegardées par l'agriculteur), augmentant ainsi la dépendance à vie des agriculteurs vis à vis de la filière agrochimique (semences et de produits phytosanitaires) .

Il est important qu'une nouvelle PAC garantisse le droit de l'agriculteur à garder et reproduire leurs propres semences et à conserver des géniteurs pour le bétail. Dans cette perspective, développons un système d'auto certification pour les agriculteurs : à travers l'Europe, à partir de bases locales de reproduction de matériel génétique, consacrées à la production alimentaire locale. Ceci est essentiel pour assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe, améliorer la sécurité alimentaire, et préserver et promouvoir la biodiversité agricole européenne.

6.8 Subventions aux petites exploitations durables, plutôt qu'aux grandes exploitations

Au lieu de soutenir principalement les grandes exploitations, comme c'est actuellement le cas, les paiements de la PAC doivent se concentrer sur les petites exploitations durables. Les paiements versés aux agriculteurs individuels devraient être strictement limités pour garantir que les exploitations les plus importantes ne reçoivent pas une part disproportionnée du financement agricole européen. Ceci pourrait être réalisé en fixant des taux de paiement plus élevés pour les premiers hectares, que pour les hectares ultérieurs. Les paiements devraient être soumis à un plafond dégressif.

6.9 Limiter le pouvoir de l'industrie agroalimentaire

"La réalité du marché d'aujourd'hui n'est pas la même que celle d'il y a disons 30 ans. Nous avons observé une concentration dramatique du commerce de détail et de la transformation au cours des deux dernières décennies, avec quelques entreprises contrôlant la plupart du marché dans chaque pays"

Commissaire Fischler, Discours à Bruxelles, 12 avril 2002

Le système alimentaire actuel est caractérisé par une domination de plus en plus grande d'un petit nombre de distributeurs et de transformateurs d'aliments, capables d'imposer leurs propres intérêts sur la société et d'agir en tant qu'arbitres du système agroalimentaire.



Alors, qu'au cours des dernières décennies, les prix à la ferme de nombreux produits sont tombés, les prix de détail n'ont pas suivi cette tendance. Les intermédiaires, les supermarchés et l'*agri-business* ont récolté les profits aux dépens des agriculteurs et des consommateurs.

De nouveaux outils politiques faciliteraient le contrôle des filières agro-industrielles afin de garantir la transparence des multinationales, responsabilité légale et transparence des transactions financières et des relations avec les gouvernements, ces nouveaux outils politiques faciliteraient le contrôle des filières agro-industrielles.

L'UE doit agir pour empêcher la domination des multinationales agrochimiques et agroalimentaires sur les ressources environnementales communautaires. Des mesures politiques judicieuses, comme la limitation des parts de marché à travers des règles de concurrence, devraient être prises avec des déclinaisons au niveau local et régional et alléger la pression que la grande distribution exerce sur le commerce de proximité.

6.10 Un processus d'adhésion équitable pour les nouveaux Etats Membres de l'UE

Le processus d'adhésion devrait se baser sur des principes d'égalité et de partenariat. Les propositions actuelles d'élargissement émanant de la Commission européenne (janvier 2002) semblent considérer les pays en cours d'adhésion principalement comme un marché d'exportation. Accorder moins de soutiens aux agricultures des pays d'Europe Centrale et Orientale intégrant l'Union Européenne (en commençant avec 25%, puis une augmentation sur 10 ans) par rapport aux agriculteurs actuels de « l'UE15 » rendra la concurrence très difficile pour les « nouveaux » agriculteurs européens. Les nouveaux pays de l'UE ne peuvent être considérés comme un débouché pour l'exportation.

Les Amis de la Terre exigent pour les pays en cours d'adhésion, un traitement égal à celui qui a été appliqué pour les membres actuels ; des subventions soumises à des conditions environnementales strictes ; la priorité à la qualité et la diversité locale.

6.11 Stimuler le développement durable et la sécurité alimentaire à travers le monde

6.11.1 Les exportations

Il est essentiel que les relations qu'entretient l'UE avec ses partenaires commerciaux soient désormais sous-tendues par les principes du commerce équitable et du développement durable. Aujourd'hui, les subventions à l'exportation de l'UE engendrent en réalité un *dumping* de ses produits agricoles sur le marché international. De plus, **ces primes aux exportations** déterminent une surproduction continue au sein de l'Europe. Il faut donc les éliminer.

D'une manière générale, l'Europe ne peut plus argumenter en utilisant les primes d'exportation nord-américaines comme excuse pour justifier du *dumping* qu'elle pratique.



Depuis des années, l'UE se réserve le droit de protéger son propre marché. En fait, le "succès" de sa productivité et de son modèle agricole axé vers l'exportation repose sur le protectionnisme. Pourtant, à travers les institutions telles que l'OMC, la Banque Mondiale et le FMI ; l'UE refuse ce droit aux pays en développement. Elle préfère que les pays du sud ouvrent leurs marchés à ses multinationales. Ceci est injuste : les pays en développement ont le droit de protéger leurs producteurs et agriculteurs, comme l'UE l'a fait pendant des années. Les accords actuels de l'OMC doivent être modifiés pour permettre aux pays de répondre à cette qu'est la sécurité alimentaire : en faisant des territoires, le support local d'une production alimentaire quantitative, qualitative et diverse.

6.11.2 La souveraineté alimentaire

Les Amis de la Terre soutiennent le principe de souveraineté alimentaire dans la politique agricole. Cela signifie que les accords commerciaux internationaux ne peuvent pas rejeter les préoccupations nationales concernant les dimensions sanitaires, sociales et environnementales de l'agriculture. Chaque pays a le droit de déterminer ses propres politiques agricoles (y compris les subventions agricoles) en fonction de ses impératifs alimentaires et sanitaires. De la même façon que chaque pays peut rejeter les produits qui ne satisfont pas des critères de durabilité (viande aux « hormones » , OGM) et certains critères sociaux. A condition que cela n'entraîne pas de *dumping* vis à vis des pays tiers.

En matière de sécurité alimentaire, l'annulation de la dette est urgente et légitime : elle permet aux pays en développement de réduire leur dépendance en devises étrangères et fait des besoins alimentaires de la population, une priorité. En plus de l'annulation de la dette, l'impact social et environnemental de tous les régimes de quota et de tarif régulant le commerce agricole avec les pays non-membres de l'Union Européenne devrait être reconsidéré, secteur par secteur, sur la base des critères de durabilité qui englobent aussi bien le pays de l'UE que les autres.

Quand les normes qui s'appliquent aux produits issus de l'alimentation affectent les producteurs des pays du sud, il est de la responsabilité de l'Union Européenne d'aider ces pays à développer l'expertise nécessaire pour satisfaire aux normes sur les produits et les procédés de production. De la même façon, les standards de l'UE doivent intégrer le contexte spécifique des petits producteurs dans les pays en développement.

6.11.3 L'accès au marché

Les vraies solutions à la crise actuelle demandent une transition profonde et radicale pour se défaire d'un modèle agricole intensif focalisé l'exportation.

La question de l'accès au marché est complexe : les situations varient beaucoup d'un secteur à un autre ; d'un contexte géographique à l'autre. Il existe des différences considérables entre pays... et des interrogations sur les véritables bénéficiaires de l'ouverture des marchés de l'UE : pays riches et multinationales ou filière agricole des pays « moins



développés »? Si le développement des pays les plus défavorisés bénéficiera à quelques agriculteurs et aux entreprises agricoles, des pans entiers de la population rurale risquent de souffrir de la perte de leur activité et de l'exode rural .

La complexité de la situation se dessine lorsque l'on regarde de plus près les politiques d'accès au marché de l'UE. Par exemple, l'application par l'UE de tarifs sur les produits transformés (« l'échelle tarifaire ») protège l'industrie européenne de transformation alimentaire. Elle a aussi des impacts très durs pour l'économie et l'environnement, car elle enferme les pays en développement dans le rôle d'exportateurs de produits de base. Cette échelle de tarifs doit être abolie.

A l'opposé, la politique européenne de marché libre pour les produits de fourrage tels que le soja, a des conséquences négatives aussi bien au sein de l'UE que dans les pays exportateurs. Chaque année, l'UE importe plus de 55 millions de tonnes d'aliments pour animaux (soja, féculé de manioc, résidus et déchets des industries alimentaires, etc) de plusieurs pays, dont le Brésil, la Thaïlande, l'Uruguay et les USA. Ces importations massives sont nocives pour le développement durable des pays du sud (particulièrement du fait de la perte de terres consacrées à l'agriculture de subsistance et l'abattage des forêts) et ont alimenté une croissance énorme de l'élevage intensif industriel dans l'Union Européenne, avec des conséquences désastreuses pour la protection animale et la pollution. Il est nécessaire de réduire ces importations massives de produits de fourrage.

Il existe également une contradiction entre le besoin à court terme qu'ont de nombreux pays en développement en devises étrangères (pour servir les intérêts de leur dette) et les exigences à plus long terme de sécurité, de souveraineté alimentaires et d'agriculture durable. Ces exigences ne peuvent pas être satisfaites à travers une agriculture uniquement axée sur l'exportation. L'accès accru au marché n'est, dans ce domaine, qu'une mauvaise solution. Il est en effet souvent en conflit avec le besoin d'accroître la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, et est incompatible avec l'impératif de réduire les transports et l'empreinte écologique du Nord ou de freiner le changement climatique.

Des politiques d'accès au marché (les quotas et les tarifs) devraient permettre la discrimination positive en faveur de méthodes de production plus durables, de produits provenant du commerce équitable et de petits producteurs, en particulier dans les pays les moins avancés.

En conclusion, les politiques d'accès au marché doivent être construites autour des notions de développement durable et de sécurité alimentaire.

FIN